



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

LYCÉE AGRICOLE
Marie DURAND
Voie Initiale Scolaire

CFA-AH du GARD
Voie Initiale
Apprentissage

CFPPA du GARD
Voie Professionnelle
Continue

Domaine de Donadille
Exploitation agricole
à vocation pédagogique



⊙CFA-AH ⊙CFPPA

CS ARBORISTE ÉLAGUEUR Certificat de Spécialisation

Niveau IV

Formation d'ouvrier hautement qualifié



MÉTIERS

Le titulaire du Certificat de Spécialisation Option Diagnostic et Taille des Arbres est capable de :

- ⊙ Repérer l'arbre sur lequel il doit intervenir ; observer et apprécier son état et les contraintes d'intervention,
- ⊙ Apprécier son mode d'intervention lié aux caractéristiques techniques du chantier,
- ⊙ S'équiper en fonction des caractéristiques du chantier et en respectant les normes et réglementations de sécurité,
- ⊙ D'intervenir sur tout type d'arbre d'ornement, toutes dimensions et en toutes situations, en suivant les normes et règles de bonne exécution et de sécurité, en utilisant les techniques adaptées,
- ⊙ Se soucier constamment de la surveillance liée à la sécurité du chantier,
- ⊙ S'informer, traiter l'information et informer.

Secteur d'activités : entreprises d'élagage, spécialisées dans ce domaine d'activité, entreprises paysagistes développent en plus de leur activité principale de création et d'entretien de jardins et espaces verts, une activité complémentaire d'élagage, entreprises de travaux forestiers développent aussi une activité complémentaire d'élagage, éhouppe, collectivités territoriales dans le cadre de leur service espaces verts peuvent développer des activités d'élagage.

Types d'emplois accessibles : Elagueurs, élagueurs taille douce, élagueur-grimpeur.

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ⊙ **Formation Initiale Apprentissage :** Apprenti 16/30 ans, fille et garçon ayant signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur professionnel. Formation rémunérée.
- ⊙ **Formation Professionnelle Continue :** Adulte, femme et homme, ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise du secteur professionnel et tout autre public (salarié, demandeur d'emploi, autre). Accès à la formation après étude des demandes individuelles. Formation rémunérée suivant statut : Congé Individuel de Formation, Contrat de professionnalisation, Programme Régional Qualifiant, Auto-financement, Financement Pôle emploi, Congé de Formation Professionnel...).

RECHERCHE d'ENTREPRISE pour Apprentis et Demandeurs d'emploi dans le cadre d'un Contrat de professionnalisation :

Un développeur vous accompagne dans cette démarche. Contact au 07 86 87 29 80

CONDITIONS d'ACCÈS :

Demandeurs d'emploi et/ou salariés en entreprise d'espaces verts,

Avoir plus de 18 ans,

Ne pas avoir de contre-indication médicale,

Etre titulaire :

- des baccalauréats professionnels pour les spécialités du secteur de l'aménagement ;
- des brevets professionnels pour les options du secteur de l'aménagement ;
- des brevets de technicien supérieur agricole pour les options du secteur de l'aménagement.

Ou avoir un diplôme de niveau équivalent ou supérieur

Ou avoir un an d'expérience professionnelle dans l'activité d'élagage

Ou 3 ans d'expérience professionnelle dans une autre activité

ET justifier d'une année d'expérience professionnelle à la date d'évaluation de la dernière UC

Etre porteur d'un projet d'installation ou de retour à l'emploi en tant que salarié hautement qualifié en élagage

QUALITÉS REQUISES DE L'APPRENANT

- ⊙ Bonne aptitude physique, bonne acuité visuelle, souplesse, ne pas être sujet au vertige,

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⊙ Former des professionnels capables d'organiser, suivre des chantiers de taille, élagage, soins aux arbres en situations complexes,
- ⊙ Compléter une formation qualifiante dans le domaine de l'aménagement de l'espace.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ⊙ Enseignements orientés vers la pédagogie de projets : composés de cours, travaux pratiques, travaux dirigés, sorties « terrain », visites d'entreprises, rencontres de professionnels du secteur de l'aménagement paysager,
- ⊙ Pôle aménagements paysagers, équipements performants, laboratoires spécialisés, salles informatiques, formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail), CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) 1A et 1B,
- ⊙ Équipes pédagogiques expérimentées. Suivi individualisé. Réseau de partenaires,

Diplôme délivré en fonction des résultats obtenus aux contrôles des unités capitalisables. Les UC (unités capitalisables) sont des unités d'évaluation capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. Le diplôme du CSA est délivré dès lors que l'ensemble des UC qui le constituent sont obtenues. Les durées prévisionnelles des UC sont susceptibles d'ajustements. Validité des composantes acquises : 5 ans

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation essentiellement pratique sur le terrain
Pratique soutenue de la discipline sur les chantiers école

- ⊙ **Module 1 - Préconisations et diagnostics**..... 200 h
 - ✓ Diagnostic ontologique,
 - ✓ Diagnostic mécanique et pathologique,
 - ✓ Préconisations et initiation à la gestion de l'arbre.
- ⊙ **Module 2 - Sécurité, législation et évolution**..... 70 h
 - ✓ Réglementation du travail et sur l'arbre (juridique, sanitaire, certiphyto),
 - ✓ Culture de l'entreprise :
 - Connaissance de l'entreprise (droits et obligations)
 - Protection des personnes et du chantier
 - Ergonomie et économie d'effort
 - Nacelle.
- ⊙ **Module 3 - Accès et déplacement dans les arbres**..... 130 h
 - ✓ Techniques d'accès (foot-lock, SRT, griffe, nacelle),
 - ✓ Techniques de déplacements (classiques et alternatives), GSST, Palmiers, nouveautés techniques et technologiques
- ⊙ **Module 4 - Interventions techniques sur les arbres**..... 200 h
 - ✓ Taille,
 - ✓ Haubanage,
 - ✓ Techniques de soins et de plantation,
 - ✓ Valorisation des déchets,
 - ✓ Démontage,
 - ✓ Gestion des rémanents (rognage, broyage,...)
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail), AGED (Assistance à grimpeur en difficulté)**.....
- CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) : 1A et 1B**.....
- ⊙ **STAGE PRATIQUE EN ENTREPRISE**.....

APPRENTIS
16/30 ans

ADULTES

200 h	200 h
70 h	70 h
130 h	130 h
200 h	200 h
600 heures réparties sur 16 semaines	600 heures réparties sur 22 semaines
oui	non
oui	oui

DURÉE DE LA FORMATION

600 heures
réparties sur
16 semaines

600 heures
réparties sur
22 semaines

HÉBERGEMENT

De conception récente, l'internat accueille les apprenants en chambres collectives avec espaces de travail aménagés

oui

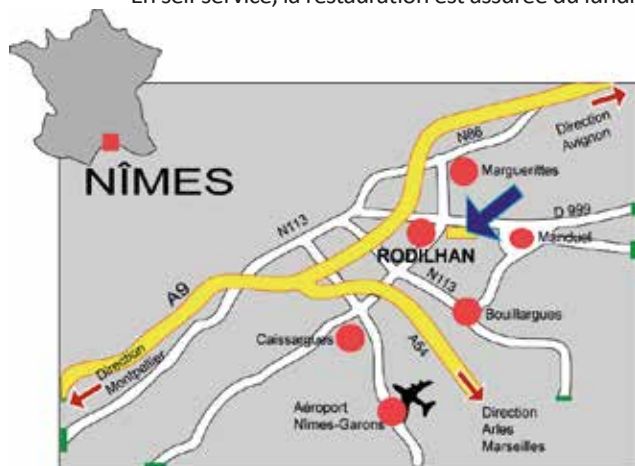
non

RESTAURATION

En self service, la restauration est assurée du lundi midi au vendredi midi inclus (hors congés scolaires)

oui

oui



TRANSPORTS

Desserte directe par autocars

Nîmes Rodilhan, Beaucaire
Rodilhan ou Tarascon Rodilhan

Autres services autocars

Desservant Nîmes avec correspondances scolaires Nîmes Rodilhan

Train

En gare de Nîmes.
La Gare routière est très proche de la gare SNCF

Avion

Aéroport de Nîmes-Garons

Apprentis 16-30 ans
CFA-AH du GARD
04 66 20 33 09
cfa.gard@educagri.fr

Adultes
CFPPA du GARD
04 66 20 33 09
cfppa.nimes@educagri.fr